

<http://www.snetap-fsu.fr/Nouvel-article,3304.html>



Aquitaine : Préavis de grève à la Tour Blanche

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 12 décembre 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Objet : Dépôt de préavis de grève

Paris, le 10 décembre 2014

Madame la Directrice Générale,

Le **SNETAP-FSU** dépose un préavis de grève à la demande, des personnels de l'établissement de La Tour Blanche (33) pour le mercredi 17 décembre 2014.

Ce préavis concerne tous les personnels titulaires, stagiaires et contractuels (enseignants, surveillance, administratif, agents territoriaux d'établissement...), qui dénoncent les choix de structures proposés par la **DRAAF** Aquitaine pour la rentrée scolaire 2015.

Alors que l'enseignement figure dans les priorités réaffirmées du gouvernement et que la filière viticole est présentées par les professionnels et les élus régionaux comme une filière d'avenir **les personnels du LPA** de la Tour Blanche ne peuvent accepter les décisions de structures de l'autorité académique et le passage de 5 classes à 4 classes de formation initiale scolaire.

A la rentrée 2014 le LPA de Libourne a ouvert une nouvelle classe de seconde générale et technologique. Cette ouverture s'est faite contre le transfert de la classe de terminale Bac Pro " Technicien Conseil Vente Vins et Spiritueux " au LPA de La Tour Blanche puisque la classe de 1ère TCVVS était déjà à La Tour Blanche.

Lors de ce transfert la DRAAF a décidé d'une mise en section des classes de 1ère Bac Pro et de Terminale Bac Pro sur le site de La Tour Blanche.

Mais cette mise en section ne concerne évidemment pas que la classe de TCVVS mais également la classe de Bac Pro " CGEA Vignes et Vin ", les deux sections (2 x 16 élèves) fonctionnant ensuite en une seule classe.

Après plusieurs interventions des personnels, la DRAAF a reconnu que les 1ère Bac Pro, qui fonctionnaient en classe en 2013-2014, ne pouvaient passer en section pour l'année terminale en 2014 2015. Elle a donc accepté de reculer le passage en section en 2015 - 2016.

La mise en section a pour conséquences le passage de 5 classes à 4 classes de formation initiale scolaire à La Tour Blanche.

Cette décision contredit les annonces du SRFD il y a 2 ans pour qui il y avait nécessité d'ouvrir un bac professionnel commerce sur le site de La Tour Blanche tenant compte de la disparition du **BEPA** et renforçant une structure en danger en terme d'effectif.

La diminution du nombre de classes fragilisera le LPA de La Tour Blanche et va donc à l'encontre des engagements du ministère et de la Région au moment de la fusion de l'**EPL** Bordeaux Gironde.

Aquitaine : Préavis de grève à la Tour Blanche

La mise en section posera des problèmes majeurs d'organisation pédagogique. En effet le décalage des périodes de stage entre les deux filières réunies au sein d'une même classe entrainerait des difficultés d'organisation des emplois du temps, des difficultés pour le suivi des élèves durant les mêmes périodes de cours et de stage, ...

De plus la réunion de ces sections obligera un dédoublement d'un grand nombre de cours, la rigidité de l'emploi du temps impropre à permettre d'assumer l'ouverture au monde des élèves et de l'établissement, le rattrapage incessant des cours en matières générales, la difficulté de faire progresser des élèves souvent en difficulté dans les matières générales, l'impossibilité d'approches différentes des cours d'anglais, de sciences physiques ...

Enfin nous rappelons que la Région fait régulièrement part des besoins existant et à venir de la filière viticole en Aquitaine. En bloquant des recrutements sur des sections la DRAAF ne répond pas aux attentes du territoire et hypothèque les possibilités de formation pour plusieurs années.

A ce jour, les diverses interventions des représentants des personnels n'ont apporté aucune perspective concrète permettant d'envisager l'amélioration de la situation. Devant l'absence de réponses tangibles, le SNETAP-[FSU](#) est donc amené à déposer un préavis de grève pour le 17 décembre 2014.

Ne doutant pas de l'attention que vous saurez porter à cette situation, recevez, Madame la Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette
Secrétaire Général adjoint